



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2016

3

OBJET : Affectation des résultats du compte administratif 2015

DELIBERATION APPROUVEE PAR	Voix-pour Abstention(s)	Voix-contre Non-participation-au-vote	<u>À l'unanimité</u>
-------------------------------	----------------------------	--	----------------------

L'an deux mille seize, le douze avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué par son Président le 6 avril 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain MAZAGOL, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

**11 PRESENTS TITULAIRES** : M. MAZAGOL et M. AUDEBERT d'Andrésy, M. SANTINI de CU GPSO, M. GOURVENEC et M. BRENOT de Chanteloup les Vignes, Mme KAUFFMANN de Médan, M. MONNIER de Poissy, Mme DEBAISIEUX-DENE de Triel sur Seine, Mme de la VAUZELLE et M. DEGAND de Villennes sur Seine, M. FERRU de Chambourcy.

**3 PRESENTS SUPPLEANTS** : M. DOUNIES d'Orgeval, suppléant de M LE BLOAS, M. ROGER de Poissy, suppléant de M. OLIVE, M. ROSALES d'Aigremont suppléant de M UDRON.

Ont siégé au lieu et place **des titulaires excusés** suivants :

M. LE BLOAS d'Orgeval, M. OLIVE de Poissy, M. UDRON d'Aigremont.

**8 TITULAIRES ABSENTS** : M. BERTAUX de Carrières sous Poissy M. DEWASMES de Médan, M. DUPON d'Orgeval, M. BOUTOILLE de Triel sur Seine, M. JULIEN d'Aigremont, M. ALZINA de Chambourcy, M. COQUELET et M. WOTIN de Maurecourt.

**SECRETAIRE** : Monsieur Pierre-François DEGAND.

Les membres présents forment la majorité des membres du Comité Syndical en exercice, lesquels sont au nombre de 22.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les résultats d'exécution du budget 2015,

LE COMITE,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

**Article 1 :**

d'affecter les résultats des différentes sections comme suit au budget primitif 2016 :

- **résultat de la section d'investissement : + 4 504 514,87 €**
- report à nouveau au compte recette 001 de la section d'investissement :
- **résultat de la section d'exploitation : + 1 701 533,06 €**
- affectation au compte réserves recette 1068 de la section d'investissement : **+ 1 701 533,06 €.**
- report à nouveau au compte recette 002 de la section d'exploitation : **0,00 €.**

**Article 2 :**

de donner pouvoirs à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération.

**Le Président,  
Maire de Poissy,  
Vice-président de la Communauté urbaine  
Grand Paris Seine & Oise,  
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,**



**Karl OLIVE**

Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission  
en Préfecture le : **19 AVR. 2016**

et de la publication le : **- 2 MAI 2016**

le Président

**Karl OLIVE**